

### Vers une défense sans ennemi ?

Les premières réflexions du comité Défense sur la crise sanitaire ([à découvrir ici](#)) ont fait ressortir trois constats dont il est proposé de tirer une perspective d'évolution des institutions de défense.

#### **Une fois de plus, l'information et les technologies numériques ont joué un rôle clef**

La crise a renforcé une évolution déjà en cours, qui dépasse largement le domaine de la défense. En France :

- De multiples sources se sont exprimées. D'où à la fois une certaine confusion et des débats utiles. L'ensemble a entretenu une situation de choc psychologique sans comparaison avec des épidémies aussi meurtrières survenues dans la deuxième moitié du vingtième siècle.
- L'usage massif d'Internet, la disponibilité des réseaux et d'outils de travail collaboratif ont été essentiels pour le redéploiement des activités.

Tous ces mécanismes mettent l'accent sur des vulnérabilités de notre société, psychologiques ou liées à des enjeux de souveraineté numérique et de cyber sécurité.

#### **Des interactions et des dépendances multiples se sont manifestées**

Trois sortes de relations ont notamment été expérimentées :

- Les interactions entre le monde de la défense et la pandémie ont été significatives. Des missions des armées ont été affectées. En France, des décisions associées à la crise sanitaire ont été prises en conseil de défense. Le Ministère a déployé environ 3 000 militaires au titre de l'opération Résilience.
- Certains risques associés à la délocalisation de fabrications sensibles se sont concrétisés, avec la manifestation d'égoïsmes nationaux comme la rétention de matériels médicaux, même entre pays proches ou alliés.
- Plus localement, le caractère crucial de fonctions logistiques ou de terrain est apparu clairement à l'ensemble des citoyens.

Ainsi, on peut considérer que l'importance de la cohésion nationale et l'imbrication croissante des questions de défense avec des processus de la vie de tous les jours se sont trouvées confirmées.

#### **Il est ressorti les oppositions entre priorités de paix et de crise, temps court et temps long**

Ainsi :

- Les objectifs d'efficacité économique d'une part, de réduction des vulnérabilités d'autre part, conduisent à des choix différents de localisation des productions et de dimension des stocks.
- Les scientifiques ne sont pas toujours bien placés pour donner dans l'urgence des avis décisifs sur des situations imprévues.

Il convient d'utiliser au mieux les compétences des acteurs les plus appropriés aux situations rencontrées.

#### **Cette expérience suggère une adaptation des institutions qui accompagnerait l'évolution du monde**

Les remarques qui précèdent posent la question d'une définition plus large des missions des institutions de défense, cohérente avec les perspectives d'un monde changeant où la distinction entre des notions telles que paix et guerre se fait de plus en plus incertaine ainsi qu'avec les compétences que l'actuel ministère des Armées développe naturellement, caractérisées par la préparation et la mise en œuvre de moyens puissants pour faire face à des situations extrêmes et inattendues.

En ce 18 juin, terminons par un clin d'œil à l'Histoire : ne s'agirait-il pas, en prolongeant l'évolution déjà ancienne qui avait conduit à passer du ministère de la Guerre à celui de la Défense, de reconnaître une vocation plus étendue et pacifique à cette fonction de défense que le général de Gaulle qualifiait de première raison d'être de l'Etat ? Jacques Bongrand, président du comité Défense